

original

22 049 003

FOUILLE DE SAUVETAGE

1984

CREHEN - La Touche

431



D'ALET

Fort de la Cité - 35400 SAINT MALO

RAPPORT

DE LA

FOUILLE DE SAUVETAGE

A LA TOUCHE EN CREHEN (22)

REMERCIEMENTS

Le Centre Régional d'Archéologie d'Alet (C.R.A.A.) remercie sincèrement toutes les personnes qui ont permis la réalisation de cette campagne de fouille de sauvetage et celles qui ont aidé directement ou indirectement à sa mise au point.

Nous remercions le propriétaire du terrain, Monsieur LANDEAU, pour sa compréhension et pour l'aide qu'il a apportée en mettant à notre disposition sa propre cuisine ainsi que des locaux où nous avons pu entreposer le mobilier et le matériel.

Nous remercions également les personnes qui ont travaillé sur le chantier et sans qui cette campagne de fouille n'aurait pu être menée à bien. Outre lui-même, Madame Catherine BIZIEN, il faut ainsi citer :

Bernard BARRY
Yves LE FEU
Emmanuel PÉCAULT

C. BIZIEN

REMERCIEMENTS

LE SITE

OBJECTIF

ORGANISATION

LE BATIMENT RECENT

LE BATIMENT DU DEUXIEME ETAT

LE BATIMENT GALLO-ROMAIN

TABLEAU RECAPITULATIF

REMERCIEMENTS

Le Centre Régional d'Archéologie d'Alet (Ce.R.A.A) remercie sincèrement toutes les personnes qui ont permis la réalisation de cette campagne de fouille de sauvetage et celles qui ont aidé directement ou indirectement à sa mise en oeuvre.

Nous remercions le propriétaire du terrain , Monsieur LAN-GEARD , pour sa compréhension et pour l'aide qu'il a apportée en mettant à notre disposition sa propre cuisine ainsi que des locaux où nous avons pu entreposer le mobilier et le matériel.

Nous remercions également les personnes qui ont travaillé sur le chantier et sans qui cette campagne de fouille n'aurait pu être mener à bien. Outre moi-même , Madame Catherine BIZIEN , il faut ainsi citer :

Dorian BARON
Yves LE FOL
Emmanuel PICAULT.

LE SITE

SITUATION.

commune : CREHEN (Côtes du Nord)

Lieu-dit : La Touche

Coordonnées Lambert I : X = 264.100 Y = 104.400

Parcelle 633 , section A4 , cadastre de 1978

Inventeur du site : Madame FAGUET en 1974 (Cf Dossiers du Ce.R.A.A,1974,N°2).

SITE.

Le lieu-dit , la Touche , est un hameau composé essentiellement d'une vingtaine de bâtiments disposés en rangées . La fouille est située au centre de ce hameau . Dans tout le hameau on remarque des vestiges gallo-romains soit dans les champs ou les talus , soit comme matériaux de réemploi dans les murs des bâtiments. A l'aide d'une prospection systématique , on observe que le site a une surface d'environ 5 hectares . La rivière Arguenon se situe à environ 200 mètres en contrebas de la partie la plus proche du site . Il est également intéressant de noter la présence d'une source à 50 mètres au nord-est en contrebas de fouille (parcelle X du relevé joint).

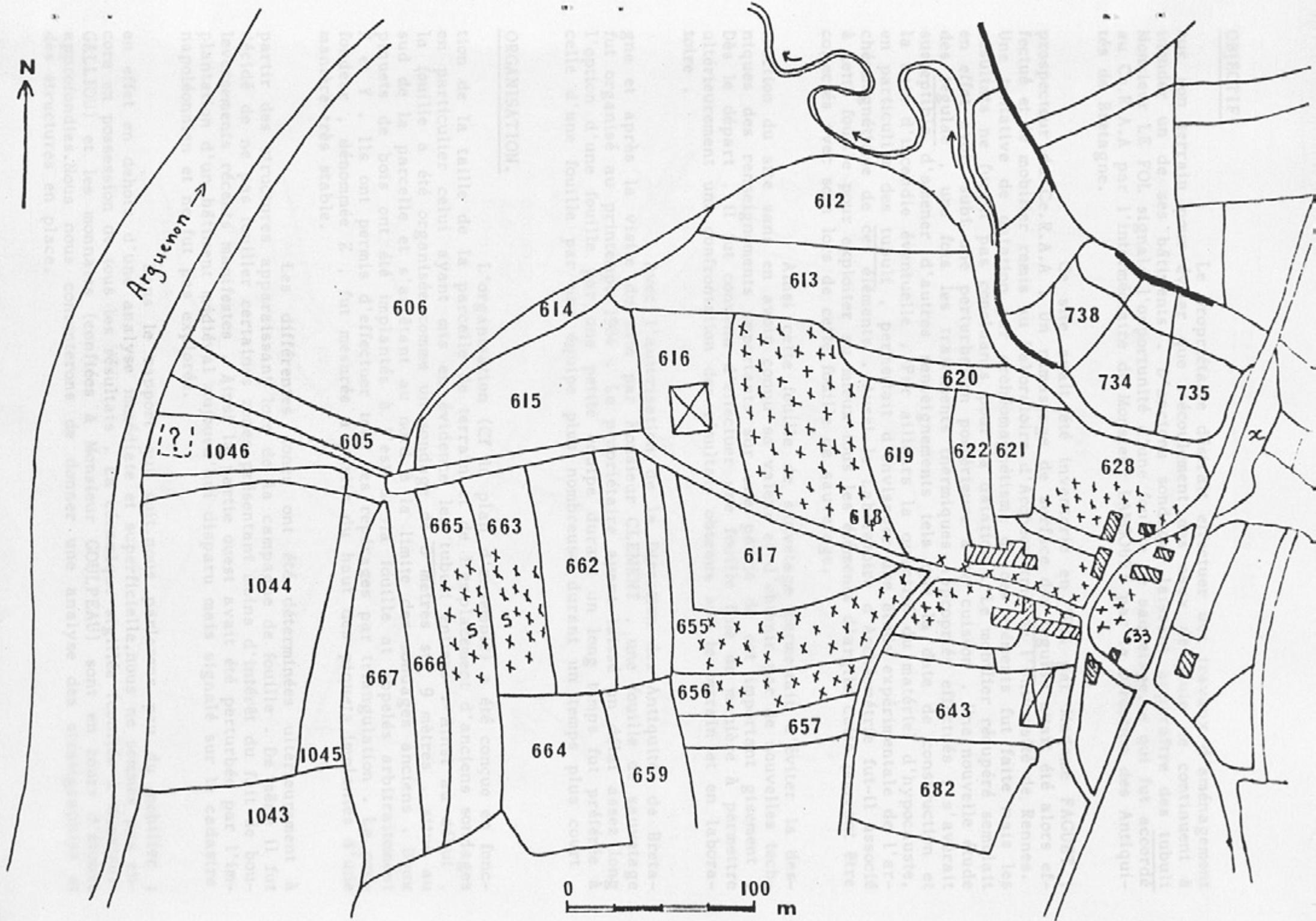
Ce site peut être associé à d'autres se trouvant également sur le bord de la rivière Arguenon , mais sur l'autre rive . En effet une borne milliaire a été repérée au cimetière de Saint-Lormel en 1852 ; elle est actuellement conservée dans le parc du château de Riousse en Saint-Lormel (Cf Dossiers du Ce. R.A.A,1975,N°3) . Elle porterait une série d'inscriptions , dont en quatrième ligne LVIII . De même à CREHEN , une pierre portant une inscription , en partie semblable a été répertoriée sur le site (parcelle 627) (Cf photographie ci-après) ; on y distingue les lettres LV hautes d'environ 30 cm.



PHOTOGRAPHIE DE L'INSCRIPTION

terrain avant la fouille





OBJECTIF

Le propriétaire désirait effectuer des travaux d'aménagement sur son terrain pour éviter que l'écoulement des eaux de pluie ne continuent à inonder un de ses bâtiments. D'anciens sondages laissant apparaître des tubuli Monsieur LE FOL signala l'opportunité d'une fouille de sauvetage, ce qui fut accordé au Ce.R.A.A par l'intermédiaire de Monsieur LANGOUET par la Direction des Antiquités de Bretagne.

Ce site avait été inventorié en 1974 par Madame FAGUET, prospecteur du Ce.R.A.A. Un ramassage de surface des tegulae avait été alors effectué et le mobilier remis au Laboratoire d'Archéométrie de l'Université de Rennes. Une tentative de datation par archéomagnétisme de ces éléments fut faite mais les résultats ne furent pas concluants pour la datation. Le mobilier récupéré semblait en effet avoir subi une perturbation postérieure à sa cuisson. Une nouvelle étude des tegulae, une fois les traitements thermiques appropriés effectués, s'avèrait susceptible d'amener d'autres renseignements tels que la date de construction et la date d'incendie éventuelle. Par ailleurs la quantité du matériel d'hypocauste, en particulier des tubuli, permettait d'envisager une étude expérimentale de l'archéomagnétisme de ces éléments. Aussi le Laboratoire d'Archéométrie fut-il associé à cette fouille pour exploiter au mieux tous les éléments d'argile cuite pouvant être collectés avec soin lors de cette fouille de sauvetage.

Ainsi cette fouille de sauvetage permettait d'éviter la destruction du site sans en avoir connu sa valeur et d'obtenir par de nouvelles techniques des renseignements importants sur une partie de cet important gisement. Dès le départ, il fut convenu d'effectuer une fouille fine de manière à permettre ultérieurement une confrontation des résultats obtenus sur le terrain et en laboratoire.

Avec l'autorisation de la Direction des Antiquités de Bretagne et après la visite du site par Monsieur CLEMENT, une fouille de sauvetage fut organisée au printemps 1984. Le propriétaire ayant laissé un délai assez long l'option d'une fouille par une petite équipe durant un long temps fut préférée à celle d'une fouille par une équipe plus nombreuse durant un temps plus court.

ORGANISATION.

L'organisation (Cf le plan d'ensemble) a été conçue en fonction de la taille de la parcelle de terrain et de l'emplacement d'anciens sondages en particulier celui ayant mis en évidence les tubuli entiers. Ainsi au début, la fouille a été organisée comme un sondage de 8 mètres sur 9 mètres, situé au sud de la parcelle et s'arrêtant au nord à la limite des sondages anciens. Deux piquets de bois ont été implantés à l'est de la fouille et appelés arbitrairement X et Y. Ils ont permis d'effectuer tous les repérages par triangulation. La profondeur, dénommée Z, fut mesurée à partir du haut des piquets implantés d'une manière très stable.

Les différentes zones ont été déterminées ultérieurement à partir des structures apparaissant lors de la campagne de fouille. De même il fut décidé de ne pas fouiller certaines zones présentant moins d'intérêt du fait de bouleversements récents manifestes. Ainsi la partie ouest avait été perturbée par l'implantation d'un bâtiment médiéval aujourd'hui disparu mais signalé sur le cadastre napoléonien et ne fut pas explorée.

Dans le rapport qui suit, nous parlerons peu du mobilier; en effet en dehors d'une analyse immédiate et superficielle, nous ne sommes pas encore en possession de tous les résultats. La céramique sigillée (confiée à Monsieur GALLIOU) et les monnaies (confiées à Monsieur GOULPEAU) sont en cours d'études approfondies. Nous nous contenterons de donner une analyse des stratigraphies et des structures en place.

LE BATIMENT RECENT.

Un mur de pierres sèches , de mauvaise facture , a été dégagé . Sa construction entame les niveaux antérieurs jusqu'à la couche (8) . Ce bâtiment n'a pas été fouillé . En effet le but de la fouille était d'atteindre les couches gallo-romaines et de les étudier en détail . Celles-ci ont été fortement perturbées , sinon détruites , par l'implantation de ce bâtiment .

Quelques éléments peuvent apporter des éclaircissements sur une datation éventuelle de ce bâtiment . Deux monnaies bretonnes datées du XVème siècle ont été découvertes sur cet emplacement dans les couches remaniées . De plus , dans la zone F , un grand nombre de poteries datables des XVème et XVIème siècles a été retrouvé . Ces éléments doivent correspondre à la date de construction de ce bâtiment , disparu aujourd'hui , mais figurant sur le plan cadastral de 1827 (Cf plan joint) .

LE BATIMENT "DEUXIEME ETAT".

LES MURS (Cf le plan d'ensemble).

Trois portions de murs ont été découvertes . Leur état de conservation est très mauvais . Les deux murs situés en zone D ne présentent plus d'appareillage . De celui qui est situé au nord il ne reste qu'un peu de mortier et trois pierres , et seule une tranchée de fondation remplie de blocs de quartz et de débris des couches d'occupations antérieures subsiste du second (Cf les coupes D et E) . Le mur situé en zone F présente encore quelques traces d'appareillage associé à un mortier jaune semblable au mortier gallo-romain .

Les orientations de ces murs , très différentes de celles des murs gallo-romains (environ 45 ° entre les deux) , nous indiquent la méconnaissance du bâtiment gallo-romain lors de l'établissement de ce bâtiment "deuxième état" . L'utilisation de matériaux semblables s'explique par le réemploi et la récupération . Cependant les techniques de construction ne sont pas les mêmes . Ainsi, sur la partie du mur conservant son appareillage , on observe l'absence de trace de joints au fer . La portion du mur gallo-romain située entre les deux murs plus récents est très arasée . Ceci indiquerait que la zone D a servi d'intérieur à ce probable habitat lors de la seconde utilisation .

LA STRATIGRAPHIE ASSOCIABLE AU "DEUXIEME ETAT".

La couche (1) se distingue des niveaux remaniés par une terre plus grise , non argileuse et par la présence de pierres en plus grande quantité . Elle comporte des matériaux hétéroclites (fragments de tuiles , de mortier , petites pierres , etc...). Elle a l'apparence de remblais ou tout au moins d'un remplissage étalé dans le temps , de la fosse qu'elle occupe . Le niveau du sol de ce bâtiment a disparu . L'intérieur de l'habitat est une fosse au fond de laquelle on observe quelques blocs de quartz et une trace de rubéfaction (Cf la coupe D) .

La couche (2) située à l'extérieur de ce bâtiment est principalement composée de débris de mortier gallo-romain associé à une terre grise non argileuse , épierrée . Elle ne contient pratiquement pas de mobilier . Elle est située au niveau du haut du mur gallo-romain . On est en présence d'un niveau de remblais .

La couche (3) est caractérisée par son mobilier . En effet on y trouve un amas de tegulae , de tubuli , de briques , d'imbrices (Cf le plan N°2) . Cependant ce mobilier est en parfait état de conservation , en particulier les tubuli qui ont été trouvés debout . D'autre part ce dépôt indique l'absence de réutilisation de ces matériaux typiquement gallo-romains . Cet amas est situé à l'emplacement le plus encavé , puis recouvert de terre de remblais (couches (2) et (2')).

INTERPRETATION.

Nous sommes donc en présence de murs en pisé reposant sur une assise de pierres portée par des fondations très importantes. Le mur nord-sud est sans conteste un mur de façade à cause de sa taille et de la présence d'enduits extérieurs en zone B.

STRATIGRAPHIE ASSOCIABLE A L'HABITAT GALLO-ROMAIN.

EXTERIEUR DU BATIMENT (zone B, couches (10), (9), (6) et (4)).
Voir la planche n°5, coupe C et la planche n°3, coupe B.

Le niveau de la phase de destruction du bâtiment gallo-romain est caractérisé par la couche d'enduits extérieurs (couche (4)). Seul ce niveau n'a pas été perturbé, le reste des vestiges des matériaux de construction a disparu. Soixante monnaies de bronze, datées de la fin du III^e siècle (vers 270-280 ap J.C), ont été retrouvées sur une surface d'environ 1 mètre carré à la jonction des couches (6) et (2) (Cf coupe B). Elles peuvent donc nous donner un élément de datation quand à la destruction de l'habitat, c'est à dire postérieur à 270 ap J.C.

La couche (6) présente les caractéristiques d'un sol extérieur à l'habitat. Elle mesure 15 cm d'épaisseur et se situe juste au dessus du dernier niveau des fondations. Elle est formée de la même argile que le sol en place et la majeure partie du mobilier s'y trouve. Cette couche correspondrait donc au niveau du sol contenant déchets et empierrement.

La couche (7) est un niveau d'argile très compacte ne présentant pas de pierres et très peu de mobiliers. Il pourrait s'agir de la phase de construction.

La couche (10) n'a pu être étudiée que dans la tranchée de sondage sur une épaisseur de 85 cm. Il semble qu'elle soit stérile sauf à proximité du mur où quelques petits fragments de briques ont été remarqués. Peut-être est-ce la seule trace d'une tranchée de fondation.

INTERIEUR DU BATIMENT (zone C, couches (10), (9), (8) et (7)).
Voir la planche n°5, coupes C, D et E.

Le niveau de destruction de l'habitat peut être associé à la couche (7). En effet tout en étant de nature argileuse comme le terrain en place, elle présente un amas de pierres, de grosses plaques de mortier d'une épaisseur de 8 cm faisant partie d'une chape de sol d'habitat, mais surtout beaucoup de mobilier : céramique sigillée, fusaïole. L'argile contenu dans cette couche peut être assimilable au reste d'un mur en pisé.

Le niveau du sol (couche (8)) est extrêmement bien caractérisé par des lentilles de terre jaune légèrement graveleuse. Aux emplacements où cette terre jaune n'apparaît pas, le niveau du sol est caractérisé par la position horizontale des objets. Une surface d'environ 1 mètre carré est recouverte d'une couche de tegulae et de panses d'amphore bien étalée. Ceci correspond peut-être à un aménagement. Cependant une chose est troublante : le niveau du sol se situe environ de 20 à 30 cm en dessous du niveau le plus bas des fondations.

La couche la plus profonde (9) présente encore beaucoup de mobilier. Elle est d'argile jaune compacte et peut être associée à la période de construction, ou tout simplement à une occupation gallo-romaine antérieure à ce bâtiment.

La couche (10) n'a pas été fouillée. Cependant dans toute l'excavation, nous nous sommes arrêtés à son niveau supérieur, caractérisé par un léger éclaircissement de couleur.

La couche (5) est un niveau d'argile rubéfiée. Cependant cette zone est extrêmement bien limitée à l'est par le mur gallo-romain, au nord elle a été coupée par la tranchée de fondation T1, à l'ouest elle a été détruite par l'implantation du bâtiment médiéval. Elle se situe sur toute la surface de la zone C. Quelques tessons de poterie ont été retrouvés dans l'épaisseur de cette couche. De par sa situation, il semble que l'on est en présence d'un incendie contrôlé (un brûlis).

L'INTERPRETATION.

Un second bâtiment a été construit sur le site. Son orientation, la différence de techniques de construction, et l'absence de réemploi de matériaux gallo-romains comme les tubuli indiquent qu'il est d'une époque postérieure à l'époque gallo-romaine.

L'implantation de ce nouveau bâtiment a nécessité des aménagements de terrain. Un incendie de féfrichement ou brûlis a été effectué très localement (zone C). Des matériaux non réemployés sont entreposés dans la partie la plus excavée du site (l'emplacement de l'hypocauste gallo-romain dont il sera question plus loin). Ces travaux ayant remis au jour une partie des structures gallo-romaines, un remblayage du site a permis d'aplanir le terrain et de dissimuler ces murs. L'intérieur de l'habitat se situe en zone D, le mur gallo-romain y est extrêmement arasé. Le mauvais état de conservation des murs et l'absence de niveau du sol montrent une perturbation du site. La destruction du sol et la présence de la fosse creusée dans l'argile peut s'expliquer par la récupération ultérieure de l'argile du sol. La destruction des murs semble dû au fait que le bâtiment ait servi de carrière de pierres et de matériaux de construction. L'église de CREHEN (XIème siècle) conserve dans ses parties les plus anciennes beaucoup de fragments de tegulae et de briques gallo-romaines. Il est intéressant de signaler qu'elle se situe à environ 500 mètres à vol d'oiseau du présent site.

LE BATIMENT GALLO-ROMAIN;

LES STRUCTURES.

Les murs.

Trois murs gallo-romains d'une largeur d'environ 60 cm (2 pieds) ont été dégagés. Ils sont bâtis en petit appareillage non régulier réalisé avec la pierre locale jointe par un mortier jaune très dur présentant des fragments de coquillages marins. Une tranchée de sondage a été ouverte en zone B de manière à observer les fondations. Elles sont environ 85 cm de haut et sont composées de pierres quartzieuses. L'on y remarque l'absence de mortier. On n'a pas pu reconnaître la trace d'une tranchée de fondation.

Les murs sont arasés juste au dessus de la première assise; celui orienté nord-sud présente des traces très nettes de joints au fer sur sa face est.

Les enduits extérieurs.(zone B,couche 4).

Ils se présentent par plaques : ils sont roses gravelleux.

Les enduits intérieurs.(zone B,fosse (4),zone C couche (5) et zone F).

Les enduits intérieurs sont blancs et lisses. Ils présentent par endroits un décor de bandes couleur sang de boeuf. Mais il faut signaler la découverte d'un fragment présentant une forme anguleuse qui laisserait penser à un élément de décor autre qu'un liseré de pourtour.

Les enduits présentent sur leur face postérieure des cannelures qui correspondent à des traces digitées effectuées sur un mur en pisé.

INTERPRETATION.

La profondeur du niveau du sol ainsi que le mobilier collecté dans les couches de réaménagement du site (tubuli) peut être associé à l'existence d'un hypocauste en zone C. Le fragment de chape de mortier appartiendrait au sol de l'habitation soutenu par des pilettes.

N° de la couche	Description	Hypothèse, interprétation
(1)	D, B : terre grise non argileuse mobilier : tégulites, tég. briques mortier.	Éboule provenant de la destruction second bâtiment.
(2) (2')	B, C : fragments de mortier associés à une terre grise non argileuse, absence de pierre.	Niveau de remblai ayant servi à élever le niveau du sol avant la construc- tion du second bâtiment.
(3)	C : anses de tegulae, tubuli, assoc- iés à une terre grasse marron.	Dépôt de matériaux ayant servi à un aménagement du terrain en vue d'une oc- cupation ultérieure.
(4)	B : lentilles d'enduit extérieur rose-orange et gravilleux.	Niveau de destruction du bâtiment gal- lo-romain (extérieur).
(5)	C : argile rubéifiée.	Brûlée en vue de défrichage afin d'y installer un nouveau bâtiment.
(6)	B : argile jaune associée des mor- ceaux de grès fortement frodés.	Niveau du sol extérieur, aménagés d'après à dire empierré.
(7)	C : argile jaune.	Niveau de destruction de bâtiment gal- lo-romain.
(8)	C : lentille jaune légèrement gra- velleuse.	Niveau du sol.
(9)	C : argile jaune verdâtre.	Niveau de construction du bâtiment gal- lo-romain, ou occupation précédente.
(10)	B, C : argile jaune verdâtre.	Niveau non perturbé.

TABLEAU RECAPITULATIF

TABLEAU RECAPITULATIF

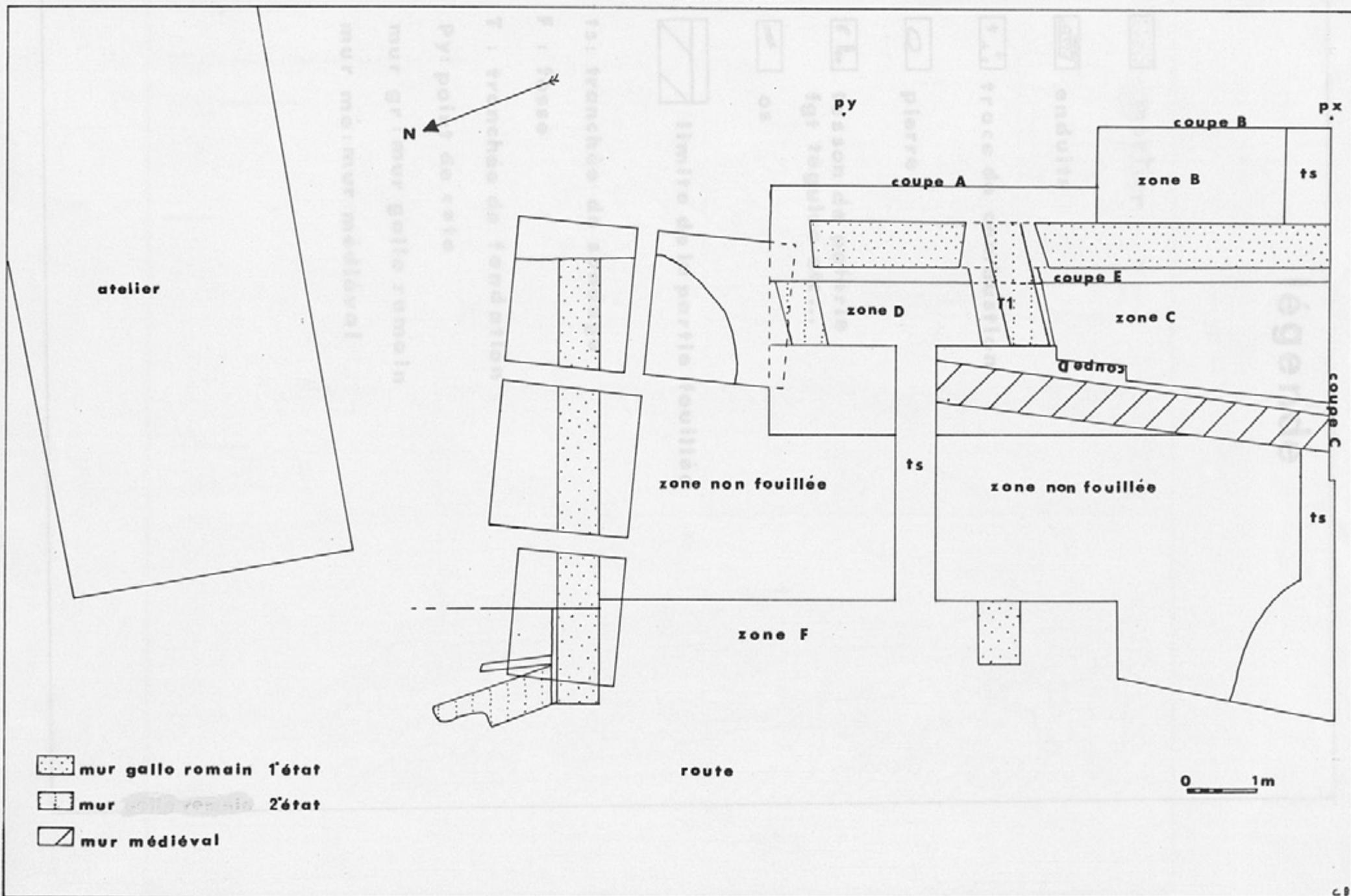
N° de la zone : couche :	description :	hypothèse, interprétation :
(1) : D, B :	terre grise non argileuse mobilière hétéroclite, fgt brique mortier.	Eboulis provenant de la destruction de second bâtiment.
(2) (2') : B, C :	fragments de mortier associés à une terre grise non argileuse. absence de pierre.	Niveau de remblai ayant servi à égali- ser le niveau du sol avant la construc- tion du second bâtiment.
(3) : C :	amas de tegulae, tubuli, assoc- iés à une terre grasse marron.	Dépôt de matériaux ayant servi à un aménagement du terrain en vue d'une oc- cupation ultérieure.
(4) : B :	lentilles d'enduit extérieur rose-orange et gravelleux.	Niveau de destruction du bâtiment gallo- romain (extérieur).
(5) : C :	argile rubéfiée.	Brûlis en vue de défrichage afin d'in- staller un nouveau bâtiment.
(6) : B :	argile jaune associée à des mor- ceaux de granit fortement érodé.	Niveau du sol extérieur, aménagé c'est- à-dire empierré.
(7) : C :	argile jaune.	Niveau de destruction du bâtiment gal- lo-romain.
(8) : C :	lentille jaune légèrement gra- velleuse.	Niveau du sol.
(9) : C :	argile jaune verdâtre.	Niveau de construction du bâtiment gal- lo-romain, ou occupation précédente.
(10) : B, C :	argile jaune verdâtre.	Niveau non perturbé.

TABLEAU RECAPITULATIF

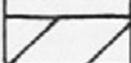
N°	zone	description	hypothèse, interprétation.
F 1	B	fosse associée à la couche (2). Elle est remplie de tuile	Fosse de débris de matériaux, effectuée lors de l'aménagement du site, avant la construction du second bâtiment.
F 2	C	fosse de terre noire très grasse comportant des ossement d'oiseaux. Le début de la fosse est associé a la couche (3).	Fosse comportant des déchets organiques
F 3	C	fosse creusée dans l'argile, comprenant des fragments de briques et pilettes. Le haut de la fosse est associé a la couche (7).	
F 4	B	fosse remplie de fragments d'enduit peint intérieur.	Fosse de déchets de matériaux de construction. Rénovation des enduits?
T 1	D	tranchée contenant des blocs de quartz, une terre grise et non argileuse; associée à des fragments de mortier.	Tranchée de fondation d'un mur du second bâtiment.

CREHEN la touche

PLAN D'ENSEMBLE



légende

-  mortier
-  enduits
-  trace de combustion
-  pierre
-  tesson de poterie
fgt tegulae etc...
-  os
-  limite de la partie fouillée

ts: tranchée de sondage

F : fosse

T : tranchée de fondation

Py: point de cote

mur gr : mur gallo romain

mur mé: mur médiéval

CREHEN la touche

mur gallo romain

0 1m

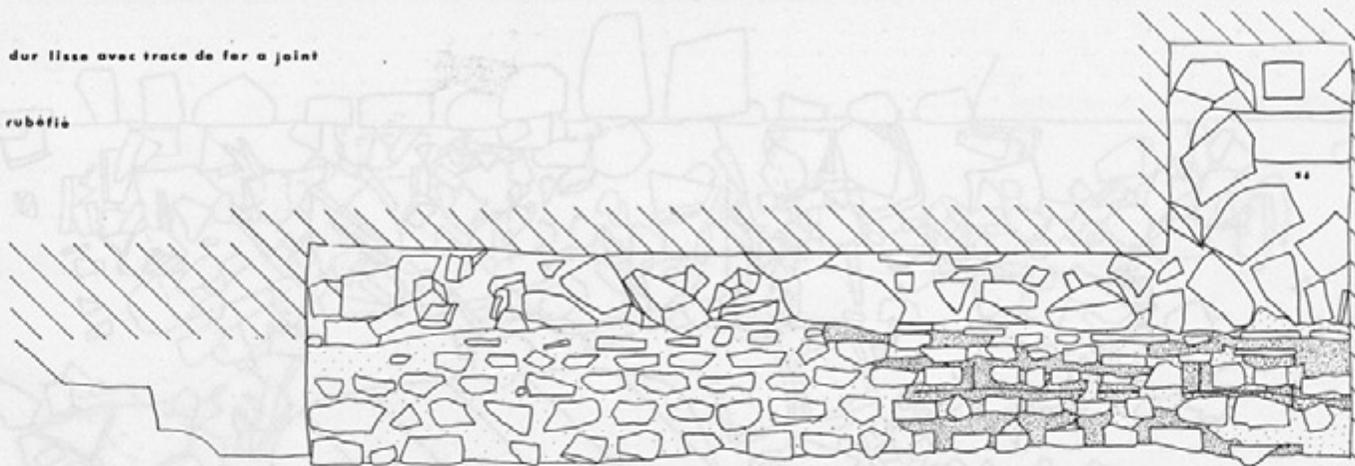


ciment dur lisse avec trace de fer a joint



ciment rubéfié

face est



vue de dessus

N

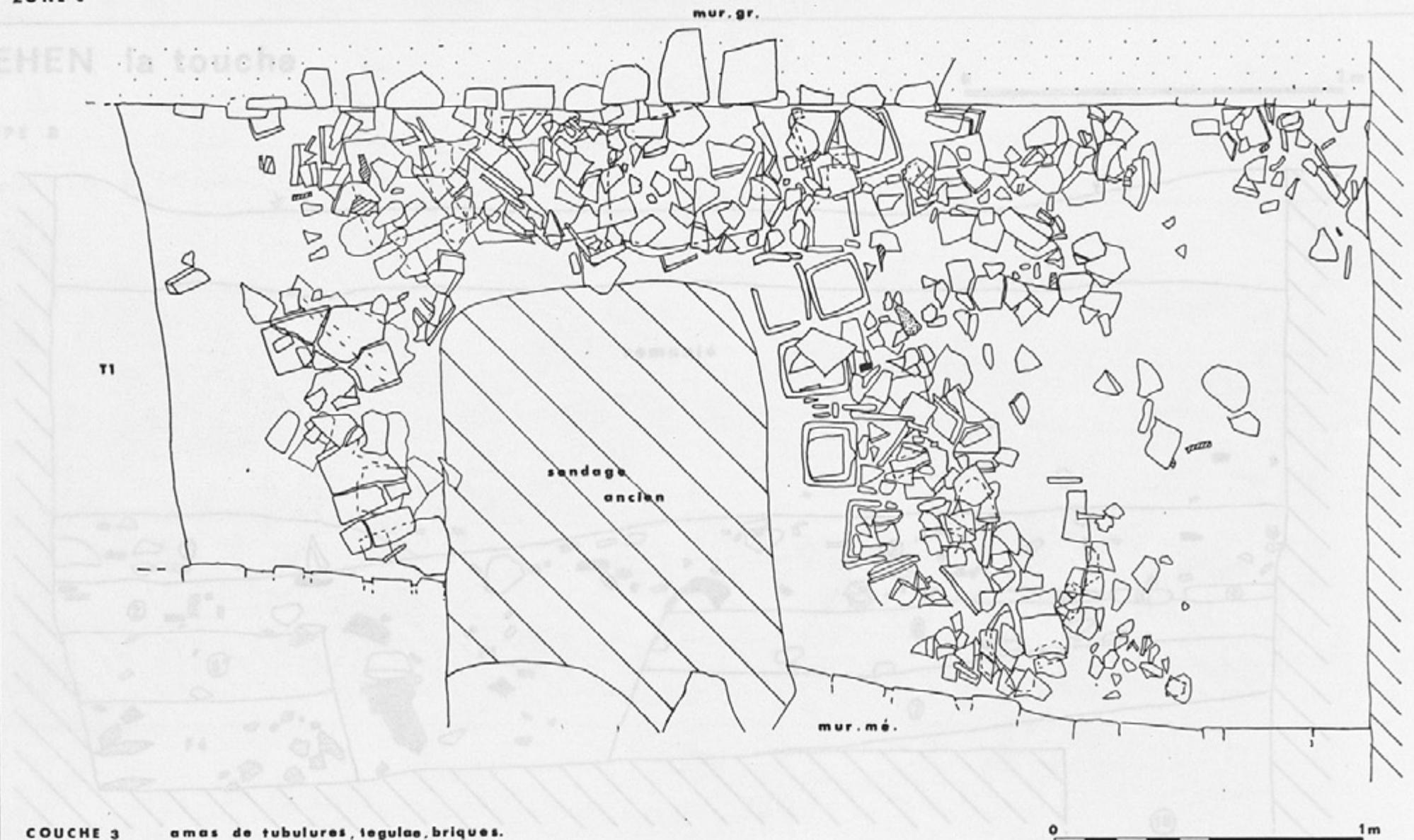


face ouest



CREHEN la touche

ZONE C



COUCHE 3 amas de tubulures, tegulae, briques.

CREHEN la touche



COUPE B

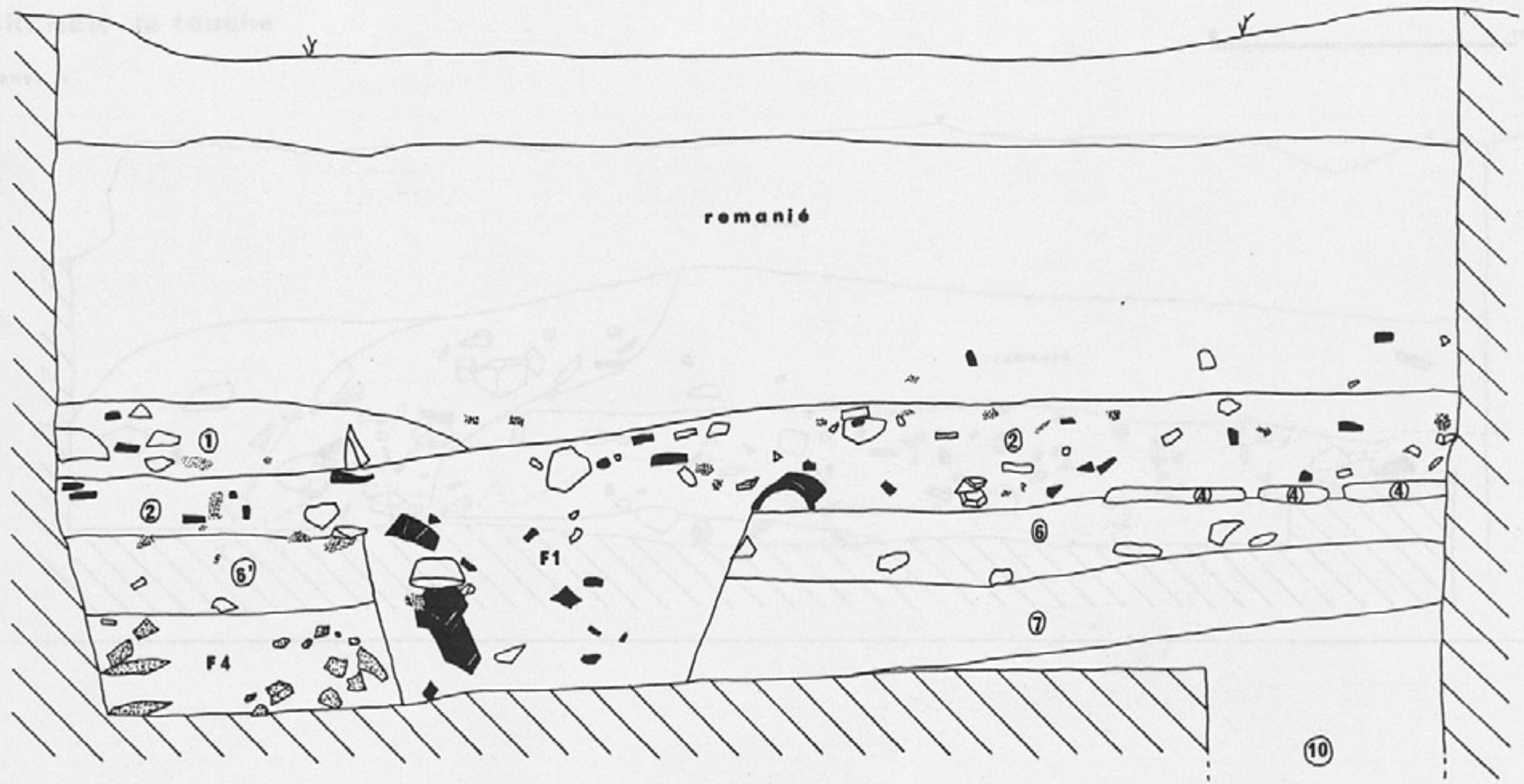


Planche n°3

10

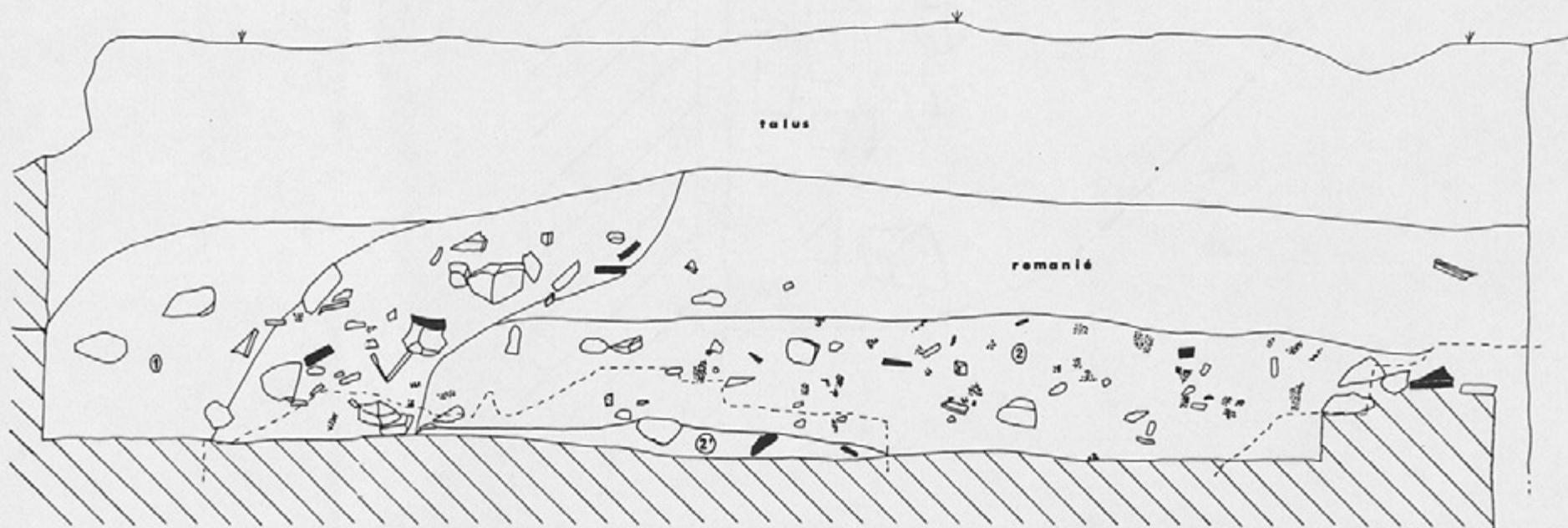
15

CR

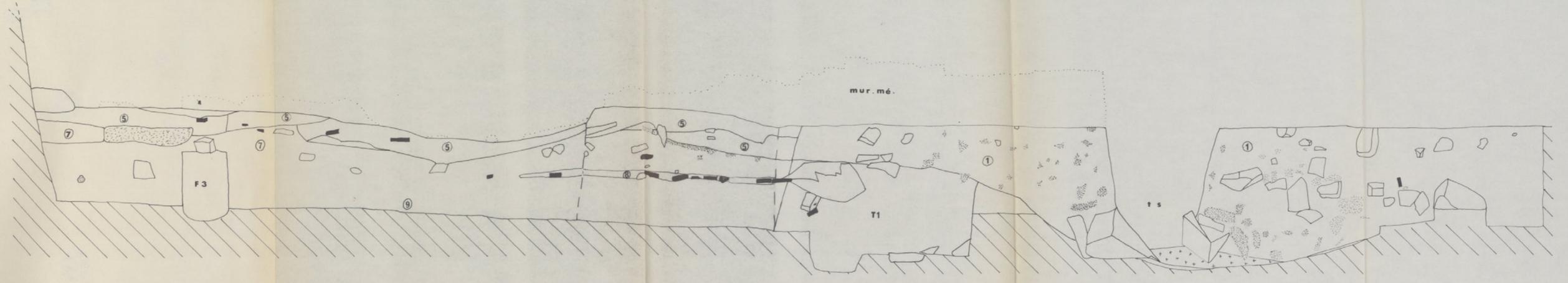
CREHEN la touche

COUPE A

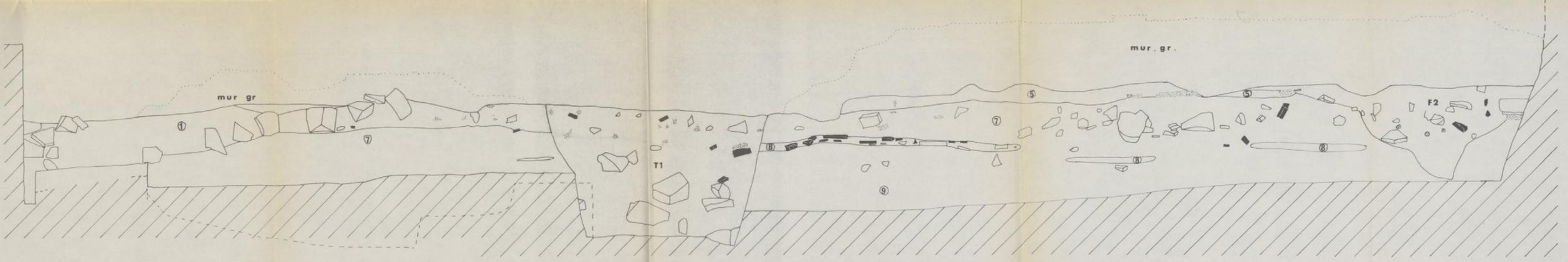
0 1m



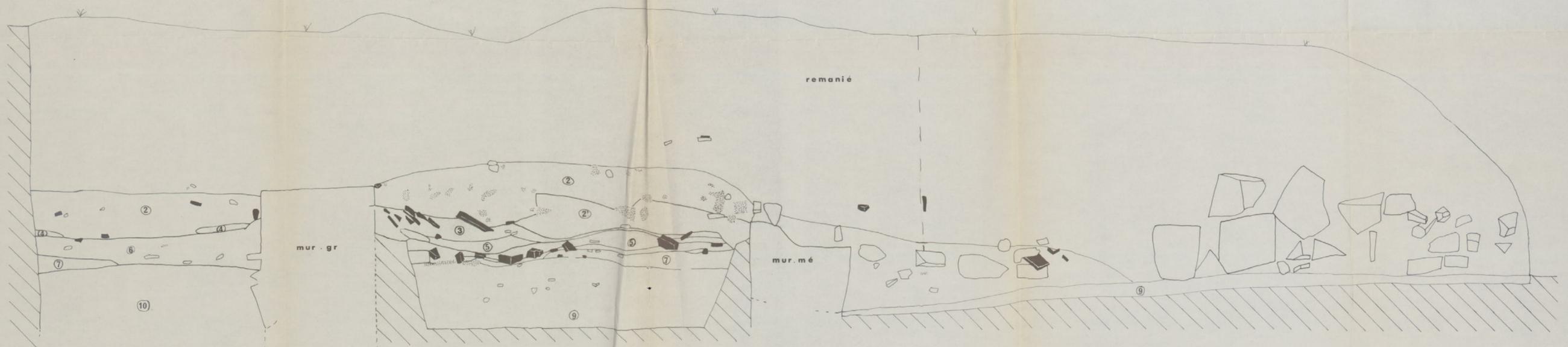
COUPE D
(berne)



COUPE E
(berne)



COUPE C



Amas de tegulae, tubuli et briques (zone C, couche 5)

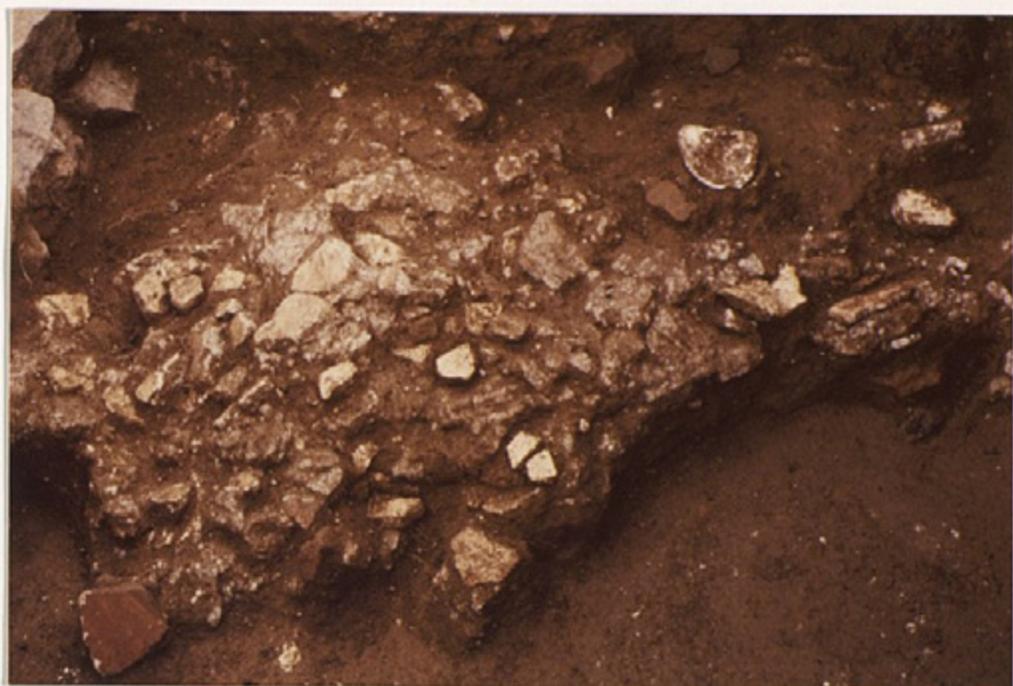




Détail du mur gallo-romain : fondation et appareillage avec joints au fer
(face est)



Mur gallo-romain : face ouest



Zone F, couche 8, enduits peints.



Zone C, couche 5, argile rubéfiée



Tranchée de fondation T1 , 2ème état.



Zone D . Fosse remplie par la couche 1.

CREHEN - La Touche



Vue générale du chantier à la fin de la fouille